

## ORIENTATION D'AMENAGEMENT – RUE CLAUDE BERNARD

Le site de la rue Claude Bernard est sensible de par sa localisation, interface entre collectifs et individuels, son occupation du sol et sa couverture arborée partielle. La proximité du cimetière et d'activités connexes marque fortement la rue Claude Bernard.

Ce site correspond donc à un enjeu de couture urbaine délicat.

Pour ces différentes raisons, une orientation d'aménagement est proposée au PLU.

Une desserte viaire sera assurée entre la rue Claude Bernard et la rue du Chemin vert pour éviter le fonctionnement en impasse urbaine. Les constructions s'aligneront partiellement sur cette voie de desserte et les espaces de stationnement s'ouvriront directement dessus. Le long de la rue Claude Bernard, le bâti s'alignera sur l'espace public.

Enfin, le plan masse du projet sera élaboré de manière à préserver le maximum d'arbres et de végétaux présents sur le site.

← → liaison de desserte à créer (tracé indicatif)

////// ilot pouvant être bâti avec obligation de préservation du nombre maximum d'arbres existants.

○ parking obligatoirement en contact direct avec la voirie principale (localisation non imposée).

▬ obligation d'alignement du bâti sur la voie.

la typologie urbaine reposera sur une architecture fragmentée et partiellement alignée sur l'espace public. les volumes bâtis linéaires trop imposants ainsi que les logements isolés sur leur parcelle ne sont pas souhaitables.

Echelle : 1/1500  50m

